



HAL
open science

Traversée du trou noir entre prison et recours à l'acte

Apolline Carne

► **To cite this version:**

Apolline Carne. Traversée du trou noir entre prison et recours à l'acte. *Recherches en psychanalyse*, 2021, *Détention des corps: enjeux psychiques et politiques*, N° 31 (1), pp.87-105. 10.3917/rep2.031.0087 . hal-03788613

HAL Id: hal-03788613

<https://hal.science/hal-03788613>

Submitted on 26 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Traversée du trou noir entre prison et recours à l'acte

Apolline CARNE

Psychologue clinicienne et psychomotricienne

Doctorante Contractuelle en Mission d'Enseignement à l'ED 450, CRPMS, Université Paris Cité

USMP de la Maison d'Arrêt de Seine-Saint-Denis (93), CHI Robert Ballanger du GHT GPNE

Université Paris Cité – UFR IHSS – Bâtiment Olympe de Gouges

8, rue Albert Einstein – 75013 Paris – France

<https://orcid.org/0000-0003-4006-4888>

apolline.carne@laposte.net

Carne, A. (2021). Traversée du trou noir entre prison et recours à l'acte. *Recherches en psychanalyse*, 31, 87-105. <https://doi-org.ezproxy.u-paris.fr/10.3917/rep2.031.0087>

Résumé :

Le corps occupe une place particulière dans le milieu carcéral et dans le recours à l'acte. Objet de théorisations sociologiques, phénoménologiques et psychanalytiques, il est aussi au cœur de l'histoire du sujet. L'univers carcéral résonne avec l'histoire du sujet et son recours à l'acte, et modifie son rapport au temps, à l'espace, et à son corps. L'espace-temps corporel du sujet détenu peut alors se déformer jusqu'au trou noir, et faire écho à des vécus archaïques mettant en jeu le moi corporel et renvoyant à des traumatismes du tout début de la vie. Le sujet peut alors développer des mécanismes de survie psychique, lors du recours à l'acte et au cours de l'incarcération. Dans une articulation entre clinique et théorie, et entre psychanalyse et phénoménologie, j'interrogerai les processus psychiques en jeu chez un sujet détenu, Julien, pour mettre en lumière la traversée du trou noir au cours de l'incarcération et du recours à l'acte.

Mots clefs : recours à l'acte, milieu carcéral, corps, trou noir, survie psychique

Abstract :

Drifting across the Black Hole: From Prison to the “Recours à l'Acte”

The body plays a particular role in prison and in the “recours à l'acte”. An object of sociological, phenomenological and psychoanalytic theorizations, it also stands at the centre of the subject's history. The prison world reverberates the subject's history and their “recours à l'acte”, and modifies their relationship to time, space, and their body. The bodily space-time of the incarcerated subject can warp into a black hole, echoing deep-rooted experiences that mobilise the bodily ego, and confronting them to early trauma. The subject may then develop psychic survival mechanisms through the “recours à l'acte” or during prison time. Weaving together clinical experience and theory, psychoanalysis and phenomenology, I shall question the psychic processes at play for an incarcerated subject, Julien, to highlight the way he drifts across a black hole during his prison time and through his “recours à l'acte”.

Keywords : “recours à l'acte”, prison environment, body, black hole, psychic survival

Il faut avoir du chaos en soi pour accoucher d'une étoile qui danse.

Friedrich Nietzsche (1883-1885). *Ainsi parlait Zarathoustra.*

Un livre pour tous et pour personne.

Le corps du détenu occupe une place importante, dans l'Histoire et dans la société. Au début objet de supplices, la peine se centre maintenant davantage sur l'âme. Cette idéologie d'une peine « incorporelle », pour reprendre l'expression de M. Foucault (1975, p.23), demeure prise dans une « économie politique » du corps, toujours objet de la peine dans un système de contraintes, de privations, d'obligations, et d'interdictions. Il est objet du pouvoir politique et de savoir. En prison, le corps est soumis à la privation de liberté. C'est aussi un lieu obscur où le sujet est « au trou », signifiant « être en prison », pour reprendre une expression familière. D'ailleurs, le Trou Noir, salle du Fort William à Calcutta en Inde, a détenu des prisonniers de guerre britanniques en 1756.

Cet événement de l'Histoire semble en lien avec le vécu de « trou noir » de certains sujets détenus. En effet, des patients ont eu l'impression d'être dans un trou noir durant leur incarcération, mais aussi durant leur agir d'une violence extrême qui les y a conduits. C. Balier est le premier psychanalyste et psychiatre à être intervenu en prison. Il a théorisé le recours à l'acte (2005) pour définir métapsychologiquement une violence extrême, relevant particulièrement de crimes au niveau pénal. Le recours à l'acte pourrait donc être en lien avec le concept de « trou noir » que je propose d'utiliser dans cet article. En astrophysique, le trou noir correspond à la fin de vie d'une force gravitationnelle (comme une étoile) qui déforme l'espace-temps environnant tout en l'aspirant en son dedans. Le corps se constituant à partir de l'espace-temps, le trou noir bouleverserait alors le rapport au corps propre - *mon corps m'appartient*. Comment un sujet peut-il traverser un trou noir au cours de son incarcération et durant son recours à l'acte ?

A travers la vignette clinique de Julien, et de références empruntées à la psychanalyse et à la phénoménologie, mon propos se centrera sur le trou noir et le corps, dans le milieu carcéral et dans le recours à l'acte. J'interrogerai dans un premier temps l'expérience du trou noir dans le milieu carcéral, puis durant le recours à l'acte. Cela m'amènera à questionner l'origine du trou noir et les liens entre ces deux situations.

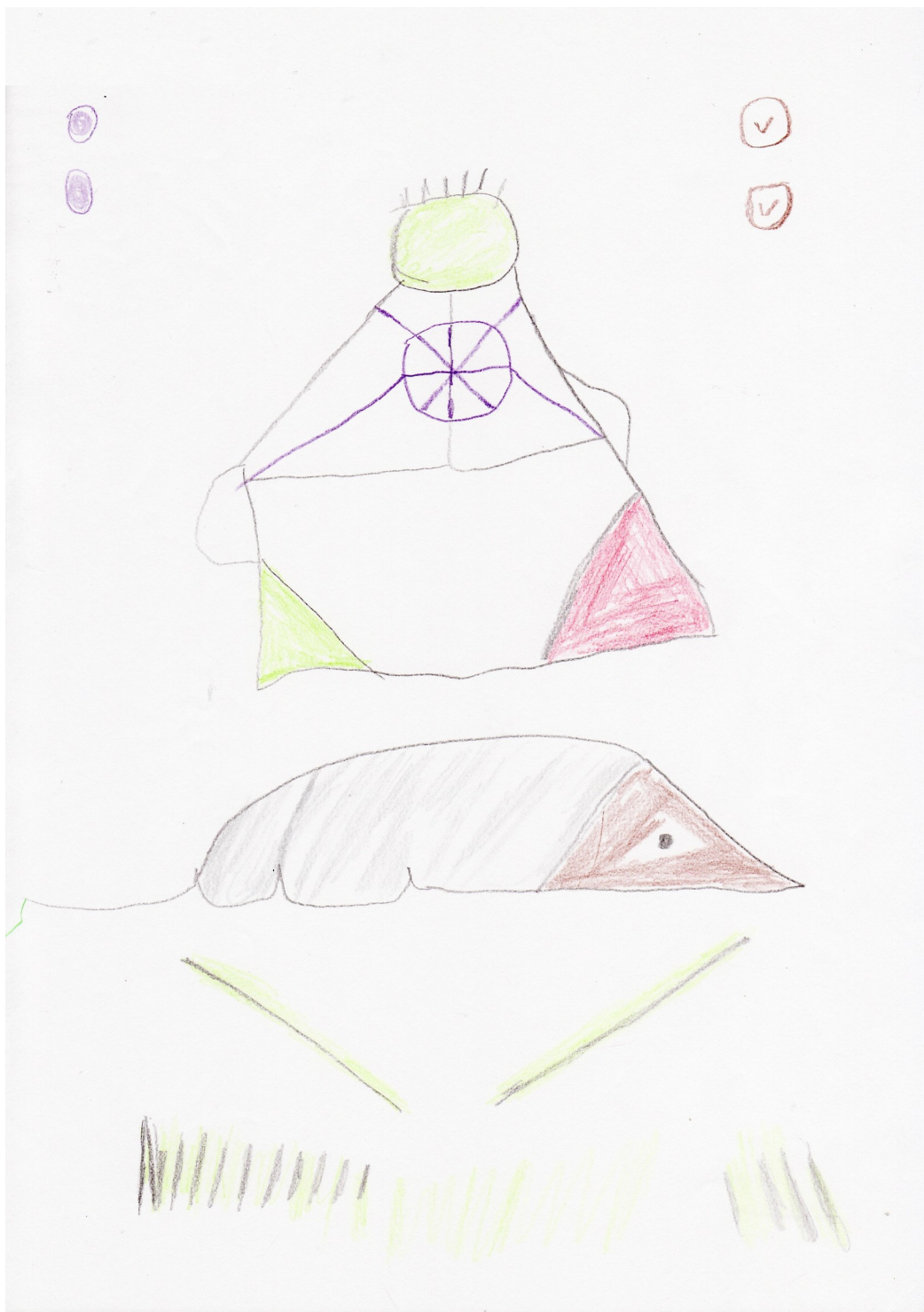
EN PRISON, UNE CHUTE DANS LE TROU NOIR

Julien est incarcéré depuis plusieurs mois quand je le reçois en entretien psychothérapeutique à l'unité sanitaire de la prison. Quand je le rencontre, il exprime une souffrance en lien avec des manifestations corporelles. Il est incarcéré depuis plus d'un an pour « violences conjugales et tentative de meurtre » sur sa femme, mais selon lui il n'a rien fait : il a lancé un verre contre un mur. Sa femme est tombée mais pour un autre motif. Selon lui, le verre ne l'a pas touchée. Il a ensuite appelé les secours.

En entretien, il raconte faire des paralysies du sommeil : quelqu'un lui attrape les pieds et les remue, bloque ses jambes, et lui crie dessus. C'est « le cauchemar ». Il a du mal à respirer, décrit ses poumons comme étant fermés, et déclare avoir perdu sa vie.

Lorsqu'il revoit sa femme pour la première fois depuis son incarcération, il dit s'être senti « bloqué dans son cœur » à son retour en cellule, et avoir mal au cœur. Il se met à pleurer pendant l'entretien. Il ressent des sensations de vertige, il a des difficultés à marcher. Pour lui, on n'a pas de cœur en prison. Il ne se sent pas lui-même, son corps et sa tête sont « loin ». Je lui propose alors de se dessiner comme il se perçoit. Ses tracés prennent des formes géométriques. Un rat rentre par la tête et contourne un trou du torse pour ne pas tomber. Il a aussi l'impression d'avoir un trou à la tête et au torse. Ainsi, l'enfermement de ces zones du corps, voire du corps en lui-même, est associé à un trou par lequel on peut pénétrer (comme sa tête), mais aussi tomber (comme son torse ou son cœur). Il dit que ce n'est pas son corps.

Dessin 1



A l'entretien suivant, il déclare être pour la première fois tombé de son lit pendant son sommeil, ce qui se reproduira à plusieurs reprises.

Julien évoque donc sa souffrance au niveau du corps. En s'emparant de son corps, c'est comme si le cauchemar lui ôtait la vie. La mort serait-elle cette chute dans un trou ? Comme si Julien pouvait tomber dans son propre cœur, localisé au niveau du torse, symbole de vie mais réduit au néant, à un trou sans fond. Julien exprime ainsi des sensations sans différenciation entre le dedans et le dehors, le cauchemar étant perçu comme une autre personne. Il a le sentiment de partager son quotidien avec, même lorsqu'il sort en promenade, du fait qu'il y pense. Aussi, il associe le trou à sa tête à un bouton, localisé derrière, cependant le bouton est en volume contrairement à un trou, comme s'il y avait une inversion au niveau de ses éprouvés, alors vécus en creux. Les éprouvés sensoriels de Julien font référence aux signifiants formels (Anzieu, 1987), c'est-à-dire à une action se déroulant dans un espace bidimensionnel sans spectateur, différente du scénario fantasmatique qui lui s'inscrit dans un espace tridimensionnel. L'espace et la matière sont indifférenciés. Ce sont des représentants de formes, constitués d'images tactiles, proprioceptives, kinesthésiques, cénesthésiques, posturales, vestibulaires. Les signifiants formels suscitent une transformation du corps, avec un sentiment d'étrangeté de la forme, allant jusqu'à un vécu de non-humain. En effet, le corps de Julien lui est étranger. Il peut être dans un corps-à-corps avec ce qu'il figure sur ses dessins et avec le médium, il a l'impression d'être comme un feutre. Ces éprouvés relèvent principalement de la bidimensionnalité (Bick, 1968) du fait de l'indistinction entre les espaces interne et externe, la relation en collage avec des objets indifférenciés, et un temps vécu comme circulaire, immuable.

L'univers carcéral impacte le sujet dans son rapport au temps et à l'espace, mais aussi dans son rapport à lui-même. Selon G. Deleuze et F. Guattari, le sujet fait l'expérience d'une déterritorialisation :

« On est devenu soi-même imperceptible et clandestin dans un voyage immobile. Plus rien ne peut se passer, ni s'être passé. Plus personne ne peut rien pour moi ni contre moi. Mes territoires sont hors de prise, et pas parce qu'ils sont imaginaires, au contraire : parce que je suis en train de les tracer. Finies les grandes ou les petites guerres. Finis les voyages, toujours à la traîne de quelque chose. Je n'ai plus aucun secret, à force d'avoir perdu le visage, forme et matière. Je ne suis plus qu'une ligne. Je suis devenu capable d'aimer, non pas d'un amour universel abstrait, mais celui que je vais choisir, et qui va me choisir, en aveugle, mon double, qui n'a pas plus de moi que moi. On s'est sauvé par amour et pour l'amour, en abandonnant l'amour et le moi. On n'est plus qu'une ligne abstraite, comme une flèche qui traverse le vide. Déterritorialisation absolue. On est devenu comme tout le monde, mais à la manière dont personne ne peut devenir comme tout le monde. On a peint le monde sur soi, et pas soi sur le monde. » (Deleuze & Guattari, 1980, p.244)

Dans ce récit résonne la passivation vécue par le sujet traversé par une déterritorialisation. Le territoire du sujet est hors de prises, mais son corps est comme « pris » par l'univers carcéral, dépossédé, empreint de désobjectivation. On assiste à la *disparition* du sujet par la déterritorialisation, jusqu'à n'être qu'une ligne. Le sujet est alors marqué d'une

empreinte, qui s'inscrit dans l'en-deçà, en *creux*, qui le renvoie à ce qu'il tend à ne plus être.

Selon le psychologue et phénoménologue J. Englebert (2010), le temps carcéral se superpose à la temporalité vitale et désobjectivise le supposé sujet. Il y a un rythme carcéral qui s'impose aux rythmes fondamentaux de l'être humain, que sont par exemple l'alimentation, l'alternance veille-sommeil, les régulations thermiques, l'hygiène corporelle, les visites de personnes extérieures. Dans cette violente passivation induite par le système pénitentiaire, le détenu a paradoxalement l'impression que le temps est figé et interminable. J. Englebert relate un exemple issu du reportage *Une vie en prison* réalisé en 2006 par Montigny Didier, où le plus grand changement, durant l'incarcération de quarante et un ans d'un détenu, était la récupération par tous les détenus de leur montre en 1973 en France. Comme si la montre, objet personnel, avait permis une réappropriation d'une temporalité subjective.

Au niveau de l'espace carcéral, la cellule devient l'unique espace vital, où règne la proxémie dans une organisation impersonnelle partagée avec des inconnus que sont les codétenus, choisis par la pénitencier. La privation de liberté, l'enfermement, la prison font étymologiquement référence à la notion d'espace et à la situation ontologique du détenu. Aussi, il y aurait une injonction corporelle paradoxale de la part de l'univers carcéral (Englebert, 2010). Le sujet est contraint de s'y adapter au niveau de l'espace, du temps et du rythme carcéral, tout en se prenant en main pour développer son projet futur, en vue d'une réinsertion sociale. Le corps est donc l'objet du système carcéral, et l'objet de paradoxes. L'« [...] univers carcéral est l'œuvre d'un sujet animé par une rythmique qui l'aliène au vide, si ce n'est à lui-même, et prend corps en lui. » (Englebert, 2013, p.322) Le corps devient ainsi la propre prison du sujet détenu, il fait un avec l'univers carcéral.

L'espace-temps carcéral déforme ainsi « l'espace-temps corporel », qui, selon la psychanalyste S. Le Poulichet, « [...] apparaît comme un champ flexible propre à chaque individu, se déformant et se reformant en fonction des liens et des ruptures de liens aux autres, mais aussi en fonction des liaisons entre les représentations et en fonction du devenir d'événements de corps plus ou moins précoces. » (Le Poulichet, 2018a, p.88). Julien est bouleversé par ses chutes du lit, comme si le cauchemar prenait possession de son corps et le faisait tomber. Dans le milieu carcéral, où le réel domine l'imaginaire (Englebert, 2019), l'agir dépasse le fantasme. Chez Julien, l'angoisse de chute va jusqu'à s'actualiser dans le réel, par l'intermédiaire du « cauchemar ». Pour un second patient, la prison est comme un tout petit pays, un espace minuscule, mais non localisable géographiquement. Un troisième patient s'était lui figuré en train de tourner en orbite autour de la Terre. Le temps, infini tout en étant figé, devient comme inconsistant, sans contenu. Le corps de Julien, en miroir de l'univers carcéral, serait alors possédé de ces propriétés au niveau de son « espace-temps corporel ». Pour lui, les journées sont comme des « photocopies ». Il a l'impression d'être incarcéré depuis des dizaines d'années alors qu'il est arrivé depuis moins d'un an. Mais aussi, il ressent des vertiges, « [ses] jambes ne [le] suivent plus » comme il dit. Il a l'impression de s'éteindre, telle une étoile qui ne brillerait plus. Comme s'il était aspiré dans son propre corps carcéral et disparaissait, tombé dans le trou noir de la prison, de son corps, et de son cœur. Le trou noir avale l'espace-temps carcéral et l'espace-temps corporel, les fusionne, et les déforme. Si nous avons vu que ces éprouvés relèvent principalement de la bidimensionnalité

(Bick, 1968), par moment il pourrait même s'agir d'unidimensionnalité (Meltzer, 1975). En effet, lorsque le temps fusionne avec la distance (relative à l'espace), le sujet n'est alors que le point de contact sensoriel à l'instant « t ». L'absence de continuité de l'espace-temps se conjugue avec des vécus de disparition entre chaque instant « t » de contact (voire d'agrippement) sensoriel. Dans les deux cas (unidimensionnalité et bidimensionnalité), le sujet traverse un espace-temps sans profondeur (ce qui relèverait de la tridimensionnalité selon D. Meltzer, 1975), devenant comme une « ligne », pour reprendre l'expression de G. Deleuze et F. Guattari (1980, p.244), ou un feutre pour Julien.

L'univers carcéral a donc pour conséquence une déterritorialisation, mais également une dénaturation, que plusieurs auteurs décrivent comme « l'ensemble des processus qui arrachent au reclus ce qu'il possède de manière constitutive et l'atteignent dans son épaisseur charnelle originelle. » (Chamond et al., 2014, p.674). Il y a une désappropriation du corps propre, le corps devient une pure négativité, consécutive à une dénaturation carcérale. Cela peut conduire le sujet à *être* hors de lui-même. Dans le domaine gériatrique, du handicap extrême ou de l'autisme, S. Korff-Sausse a constaté que la régression de la motricité est source d' « Un corps voué à l'informe ou à l'intemporel. Sans espace et sans temps. » (Korff-Sausse, 2003, p.58). La régression consécutive à l'enfermement, couplée à une restriction du mouvement, peut conduire à la disparition du corps propre de certains détenus. « Pas de corps sans temporalité, mais pas de temporalité sans corps. » (Korff-Sausse, 2003, p.57) Mais aussi, j'ajouterais que sans espace et sans mouvement il ne peut y avoir de corps, et réciproquement.

La disparition du sujet se répercute au niveau de son image inconsciente du corps. Selon la psychanalyste F. Dolto (1984), elle représente l'inscription du désir au niveau inconscient, la manière dont il est symbolisé et vécu au niveau corporel. Les dessins de patients, se figurant eux-mêmes en prison et en dehors de celle-ci, témoignent d'une mise à mal de l'intégrité de leur image inconsciente du corps par l'univers carcéral. Par exemple, les extrémités peuvent disparaître (mains, pieds), jusqu'à s'étendre à des parties plus grandes du corps (comme l'absence des jambes), et la taille de leur corps figuré peut rapetisser. C'est en effet une conséquence du trou noir : les objets incorporés finissent par disparaître. Les répercussions sur l'image du corps questionnent alors une régression du moi corporel. Pour S. Freud le moi « [...] est avant tout un moi corporel, il n'est pas seulement un être de surface, mais il est lui-même la projection d'une surface. » (Freud, 1923, p.270). Le moi est issu du moi corporel, et il représente la surface de l'appareil mental. Selon G. Haag (2009), les angoisses de chutes font partie du début de la constitution du moi corporel. L'univers carcéral engendrant une passivation extrême, peut provoquer une régression du sujet jusqu'à une dépendance quasi absolue du fait de la fusion des espaces-temps carcéral et vital, et lui faire éprouver des angoisses disséquantes primitives décrites par D. W. Winnicott (1989). En effet, parmi celles-ci on retrouve des vécus de chute, de perte du sens du réel, de déliaison psychosomatique, ou de perte de la capacité à être dans une relation objectale. Celles-ci font écho à un effondrement qui a déjà eu lieu inconsciemment, car non intégré, le moi étant à ce moment trop immature pour s'approprier l'ensemble de ces éprouvés. Afin de s'en protéger et dans une crainte de l'effondrement, le sujet mettrait en place une organisation défensive contre ces angoisses disséquantes primitives. Cependant, chez Julien le trou noir fait référence

au corps, et plus particulièrement au moi corporel. Le trou noir correspond à une expérience vécue inconsciemment et dont le moi corporel était encore trop immature pour l'intégrer comme sienne.

Par la régression du sujet, de son image inconsciente du corps et de son moi corporel, le trou noir provoque un retour en arrière dans le temps, et une réduction de l'espace du corps propre. Cela met en lumière le sentiment de Julien de s'éteindre, de disparaître. Comme si cela le conduisait dans un ancien temps qu'il ignore, sans espace, et donc dépourvu de son corps propre, un monde creux, sans matière, en-deçà de la constitution d'une forme, et donc sans fond, éternel. Selon S. Le Poulichet, il arrive que se produise « [...] un trou interne sans fond où le sujet menace régulièrement de tomber en son propre corps. » (Le Poulichet, 2016b, p.9) Un trou est quelque chose de creux, et renvoie au vide, à la chute. Le noir fait écho à l'absence de lumière. Un patient déclare « voir noir » en prison, comme s'il portait des lunettes de soleil, alors que dehors il « voit » toutes les couleurs. Un trou noir avale la matière dont la lumière en son dedans, mais cela ne va nulle part. Le temps se fige, l'objet incorporé tourne en rond, jusqu'à ne plus pouvoir se mouvoir, et disparaître, c'est le néant. Selon S. Le Poulichet, « [...] l'effraction venue du dehors est devenue trouée au-dedans [...] » (Le Poulichet, 2016b, p.9), tout comme le trou de la prison devient un trou du corps, et en son sein, un trou du cœur. Selon la psychanalyste, il y a des trous dans le temps, et des trous dans l'espace. Dans la traversée du trou noir, le sujet est pris dans un paradoxe : il est aspiré en son dedans, et se retrouve en dehors de lui-même du fait de sa propre disparition. Il y a une mise à mal de la différenciation entre le dedans et le dehors, entre le corps propre et l'univers carcéral, entre l'espace-temps corporel et l'espace-temps carcéral.

LE TROU NOIR DU RECOURS A L'ACTE

Julien explique avoir « touché [son] cœur » lorsqu'il a jeté le verre contre le mur au moment des faits. Comme si, au lieu de toucher le corps de sa femme, c'était le sien que le verre avait pénétré, le percutant au cœur et lui risquant la mort. C'est bien le vécu qui l'habite, celui d'être hanté par la mort, comme en témoigne un autre dessin. On peut alors constater une confusion entre sa femme et lui. De même lorsqu'il somatise, il a des douleurs localisées au même endroit que là où sa femme a saigné à la tête. Julien a aussi expliqué cracher du sang, avec le sentiment que sa tête allait exploser, de même que son cœur. L'après-coup de l'incarcération semble le renvoyer à sa propre mort, et au vécu de sa femme lors de ce moment d'extrême violence. C'est d'ailleurs sa femme qui est tombée lorsqu'il a jeté le verre - selon lui pour une autre raison - tandis que c'est lui qui tombe de son lit pendant son sommeil, à plusieurs reprises, pendant son incarcération. Cela ne lui était jamais arrivé auparavant. Lorsqu'il a jeté le verre, il déclare être passé à l'envers, comme s'il avait échangé son corps avec celui de sa femme.

Dessin 2 – Julien dans sa cellule



C. Balier (2005) a théorisé le recours à l'acte comme étant une défense contre une désorganisation du moi au bord de la psychose, c'est un moyen de survie psychique. La victime rappelle l'objet primaire, en même temps que se produit une confusion entre le sujet et la victime. Cela suscite une angoisse d'annihilation et produit une excitation non maîtrisable. En même temps que l'objet disparaît en tant que tel, le sujet se sent menacé par sa propre disparition (Balier, 2005). Le recours à l'acte se produit dans une toute puissance narcissique pour échapper à des angoisses annihilantes menaçant la continuité d'existence. Puis le sujet poursuit sa vie comme si de rien n'était du fait du clivage du moi et du déni, tel un autre qui aurait agit à sa place. Selon C. Balier, la menace de disparition concerne celui qui n'a pas pu accéder à « [...] un authentique statut de sujet [...] » (Balier, 2005, p.373).

Un patient, pour évoquer son acte meurtrier, a déclaré avoir « perdu ses esprits ». C'est en revenant à lui-même qu'il a constaté que la victime était en danger, il a alors appelé les secours. Pour lui, c'était un « trou noir ». Des auteurs ont également évoqué le lien entre le recours à l'acte et le trou noir (Legendre, Truffaut, 2019). Lors de cette violence extrême, du fait du clivage du moi, il se produit un non-événement, participant au sentiment d'extériorité de son corps, d'être hors de soi, qu'un autre a agit à sa place. Mais aussi, le fait que cet événement n'en soit pas un pour le sujet participe au déni. La traversée du trou noir peut alors s'articuler avec le clivage et le déni lors du recours à l'acte. L'impression d'avoir vécu un non-événement fait écho aux angoisses disséquant primitives, où le moi était trop immature pour se les approprier, comme nous l'avons vu plus haut avec D. W. Winnicott. Ici, il ne s'agit pas de la crainte d'un effondrement, mais de la traversée d'un trou noir. En effet, à cette angoisse disséquante primitive de tomber sans fin, s'associe la menace de la continuité d'existence, le sujet encourageant le risque de sa propre disparition dans sa chute en lui-même. Dans un autre dessin, Julien figure son cœur, qui rapetisse, et une fois touché par le verre, explose et se divise, puis finit par disparaître.

Cela permet d'éclairer une autre différence entre la traversée d'un trou noir et la crainte d'un effondrement. Dans le trou noir, la chute menace le sentiment d'existence du sujet, et sa capacité à être sujet, à habiter son corps propre. Julien, en tombant dans le trou noir, quitte son corps. Il déclare d'ailleurs que ce n'est plus son corps. En tombant dans le trou noir, il *prend* alors le corps de sa femme en se percutant avec le verre, tel un moyen de survie à sa propre disparition. Mais aussi, durant l'incarcération c'est « le cauchemar » qui *prend* son corps, le bouge, le fait tomber, reproduisant la violence qu'il a agie sur sa femme. Il se fait tomber du lit tout comme il l'a faite tomber par terre.

Selon C. Balier (2005), lors du recours à l'acte est convoqué le pictogramme originaire du pénétrant-pénétré décrit par P. Aulagnier (1975) et issu de la rencontre bouche-sein. Un signe perceptif produit un effet de « pénétrant-pénétré » en suscitant un éprouvé de destructivité dans une confusion avec la victime, semblable à la fusion originaire avec le sein maternel. La confusion avec la victime mêlée aux traces de ce pictogramme produisent une excitation non maîtrisable, le sujet se sent pénétré (ici par le verre), tandis qu'il pénètre la victime. Il y a une inversion des places et des corps, comme nous pouvons le constater avec Julien qui déclare avoir touché son corps avec le verre, alors qu'il a été dénoncé qu'il aurait touché le corps de sa femme, provoquant sa chute. Dans *Le trou noir de la psyché* (1985),

Dessin 3 – Dessin de son cœur



F. Tustin relate une situation clinique où un enfant autiste, John, évoque un « trou noir avec le méchant piquant ». Il pensait que le « bouton rouge » était sa bouche, alors qu'il s'agit en fait du mamelon du sein de sa mère. Il découvre la séparation de son corps avec celui de sa mère, le sein se met à rejeter des flammes et devient un trou noir. En effet, selon John les vilaines choses brûlées deviennent noires. Le trou marque alors la disparition et l'absence du bouton rouge, devenu le mamelon, qu'on peut traduire comme la disparition d'une part de son corps propre, puisqu'il s'agit d'une perte de ce qu'il pensait lui appartenir. Aussi selon F. Tustin, le noir témoigne de la disparition de la conscience notamment par les stéréotypies autistiques, cela évitant toute réaction de frustration, de regret et d'attente d'un bouton rouge. Ainsi, John fait exploser le « vilain bouton » et le rejette dans une crise de rage, comme un refus du monde externe, de l'autre comme n'appartenant pas au corps propre. Cela provoque un trou noir. Ainsi, la destruction du corps de l'autre permet une sauvegarde de son corps propre. Mais, du fait de la confusion avec l'autre, le faire exploser provoque sa propre explosion, dans une rage pour John ou dans le recours à l'acte pour Julien. En même temps que l'autre disparaît, c'est aussi la disparition du sujet. Il n'y a plus qu'un corps pour deux (McDougall, 1989) réduit au néant dans le trou noir. Selon la psychanalyste J. McDougall, au début de sa vie le bébé éprouve le fait de *faire corps* avec sa mère, comme s'il y avait un corps pour deux. Ce vécu originel et primordial résonne avec le sentiment de faire un, d'être en symbiose, dans une confusion des corps, comme c'est le cas pour John ou Julien. Le sujet a l'impression d'être ni le corps de sa mère, ni le sien, ou l'un et l'autre, dans une indifférenciation des sexes. Chez Julien, la chute dans le trou noir s'associe au pictogramme originaire pénétrant-pénétré dans une confusion entre le monde interne et le monde externe, comme nous avons pu le voir dans le milieu carcéral et dans le recours à l'acte. La pénétration dans le trou noir fait tomber le sujet dans son corps, dans un retournement de la violence sur lui-même.

Il est difficile d'entrer dans une prison si on n'y est pas salarié (obtenir un laissez-passer, fouille, contrôles à chaque porte par les surveillants, passages de nombreuses portes pour entrer etc). De même, la réussite pour un détenu à faire entrer des objets interdits tels qu'un téléphone ou du cannabis, par exemple, est jubilatoire. Mais aussi, ce qui se passe en prison n'est pas tellement connu par la société en dehors, et fait l'objet de nombreux fantasmes. La frontière entre le dedans et le dehors de la prison, matérialisée par ses murs, apparaît comme épaisse, et peut alors réactiver des angoisses d'intrusion. Ce milieu où règne la violence, avec des lois propres à celle-ci, que ce soit entre les détenus ou avec les surveillants, vient répéter de nombreux traumatismes, renforçant ou mettant à mal les mécanismes de défense des sujets. Un patient incarcéré pour le motif de viol a maintenant peur d'être violé. Un autre patient mis en cause pour homicide a l'impression d'être mort. Comme si lors de l'incarcération se produisait un retour dans le passé, au temps du recours à l'acte. Il y a une réactualisation du pictogramme originaire du pénétrant-pénétré les mettant à la place de la victime et maintenant une confusion des corps sujet-victime-carcéral.

Lors d'un entretien, Julien déclare que son cauchemar lui a dit « tiens, du feu ». Il n'a pas compris. Au réveil, il a mis ses vêtements au frigo comme pour se protéger du feu mais aussi du risque de mourir. Il fait ensuite un lien avec un détenu qu'il connaissait, qui s'est suicidé en s'immolant, et dont la cellule était proche de la sienne. Le cauchemar aurait alors

pris la forme du fantôme de ce détenu décédé, resurgissant dans l'après-coup, dans le noir de la nuit. Peu de temps après avoir commencé à recevoir en entretien Julien, le suicide de ce détenu s'était produit, mais il ne m'en avait jamais parlé, ce n'était pas l'objet de sa souffrance. Cela m'a conduit à me demander si cet événement traumatique du suicide de ce détenu avait aussi été clivé chez Julien, le retour du clivé se produisant sous la forme du cauchemar et participant à un sentiment de dépossession de son corps propre. Lorsque Julien a lancé le verre, il a déclaré être passé « à l'envers », comme si à ce moment précis s'était produite *l'inversion* des corps entre sa femme et lui. Le cauchemar qui ressurgit durant la nuit pourrait alors être cet « autre » qui a agi, du fait du clivage, mais aussi sa femme. Il ne parvient d'ailleurs pas à définir si le cauchemar est une femme ou un homme. Cette créature fantomatique pourrait alors figurer ces corps revenant de son monde clivé, qui finalement renvoient Julien à lui-même, à sa propre étrangeté (Freud, 1919). En effet, selon C. Balier (1996), il y a un resurgissement de la scène primitive devenue inquiétante, les fantasmes apparaissent sous la forme de fantômes prenant possession du sujet. Il explique que ce dernier risquant de devenir la victime pénétrée par sa propre violence, le sujet réduit alors la victime à l'état de chose, de perception, afin de ne pas être touché au niveau de ses affects, et d'ainsi apaiser ses angoisses annihilantes. Le fantasme est donc stoppé.

C'est après avoir revu sa femme que Julien a commencé à ressentir des douleurs au cœur, puis à y figurer un trou. Puis dans un second temps il est lui-même tombé de son lit. On peut donc se demander si le fait d'avoir revu sa femme aurait « réveillé » le cœur de Julien, et provoqué un retour du clivé. Les angoisses annihilantes ayant menacé sa continuité d'existence, semblent avoir donc été ravivées par cette entrevue avec sa femme, dans ce contexte particulier de l'univers carcéral. Si Julien a pu se sentir passivé par ses propres angoisses annihilantes, l'agir semble avoir été un moyen de les surmonter. En prison, la passivation est continue, le sujet a peu de moyen d'agir (sur sa vie, son quotidien, mais aussi en termes de violence). L'agir, au lieu d'être expulsé sur autrui, peut donc se retourner sur le sujet lui-même, jusqu'à conduire à des tentatives de suicide. Les mécanismes de défense, que sont l'agir avec le déni et le clivage, peuvent donc être mis à mal, et faire ressurgir des angoisses annihilantes dans une forme de retour du clivé, tel que dans le trou noir.

Ainsi, la confusion avec sa femme semble le renvoyer à sa propre mort, au néant, mais aussi inconsciemment à l'origine de sa vie, à la scène originare. Les deux parents de Julien sont décédés lors d'un accident de voiture, tombés dans le précipice. Julien déclare que sa mère a « touché » son cœur lorsqu'il apprit la nouvelle : « c'est moi que j'ai vu partir avec ma mère ». Elle lui disait « toi et moi on est *un* cœur ». Il réalise alors qu'il avait « tout oublié », dont la date et l'annonce de leur mort. A ce moment-là, il était en compagnie de sa femme et est lui-même tombé. Il ajoute : « on est trois et on est mort », incluant son père.

Comme j'ai pu le définir plus haut, la traversée du trou noir touche le moi corporel. Elle se différencie de l'effondrement et se rapporte à l'angoisse disséquante primitive de chute sans fin. Au lieu de tomber dans le monde extérieur, le sujet tombe en lui-même, dans un espace-temps corporel bidimensionnel voire unidimensionnel où règne la fusion des corps. Au début de la vie, l'immaturité du moi corporel ne permet pas au bébé de s'approprier cette expérience originare de symbiose. Le sujet peut alors être traversé dans l'après-coup par des

angoisses annihilantes où règnent la fusion et la menace de néantisation de son corps propre, alors au bord d'un trou noir. Selon R. Roussillon (1999), le clivage peut être une défense consécutive à un traumatisme primaire, afin de mettre à distance la représentation et l'agonie¹ redoutée. L'expérience d'un non-événement, comme ne pouvant être intégrée par le sujet comme sienne du fait de son immaturité, peut alors avoir valeur de traumatisme, le sujet se sentant de ce fait en dehors de lui-même. Si R. Roussillon fait principalement référence aux angoisses disséquantes primitives, et donc au moi, le trou noir lui serait en lien avec un clivage du moi corporel et s'apparenterait à un traumatisme originaire du fait de la fusion des corps. Ces mécanismes de défenses permettraient alors au nourrisson de poursuivre son développement en régulant le chaos qui l'habite.

L'angoisse de chute fait aussi écho à la découverte de la pesanteur, où, lors de la sortie du ventre, le nourrisson découvre le poids de la gravité, et donc celui de son corps. Au cours des entretiens, Julien s'inquiète particulièrement de la perte de son poids et de son amaigrissement marqué au visage. Comme si son corps propre disparaissait et retournait dans le temps antérieur à sa naissance, dans un monde sans pesanteur tel que l'espace utérin (Bullinger, 2013). L'actualisation de la chute dans le réel par le fait de tomber de son lit, pourrait donc aussi s'apparenter au vécu de ces angoisses annihilantes qui n'avaient jusqu'alors pas été éprouvées. Comme s'il découvrait pour la première fois la pesanteur associée à la naissance, et donc à la séparation des corps dans le réel.

Si Julien se sent hanté par ses cauchemars, il découvre en même temps sa capacité de rêverie. En effet, il déclare ne jamais avoir rêvé auparavant, même avant son incarcération. Comme s'il découvrait sa capacité à éprouver, avec son corps propre, des vécus qui lui sont subjectifs et pouvant être mis en histoire, tout en dessinant *son* histoire. Julien, en se remémorant l'annonce du décès de ses parents, a l'impression que son cœur s'est déplacé, ce à quoi je lui répondis qu'il était peut-être retourné dans son corps. La douleur ressentie au niveau de son cœur pourrait alors s'apparenter à une tentative de séparation des corps. La traversée du trou noir comme traversée d'un « être dans son corps propre » offrirait alors l'occasion d'un corps-pour-soi en devenir.

1 Le concept d' « agonie » cité par R. Roussillon peut aussi s'entendre comme « angoisse disséquante primitive ». Il fait en effet référence aux théories de D. W. Winnicott, dont la traduction anglaise d' « angoisse disséquante primitive » est « *agony* ».

BIBLIOGRAPHIE

- Anzieu, D. (1987). Les signifiants formels et le Moi Peau. Dans Anzieu, D. *et al.* (Ed.), *Les enveloppes psychiques* (pp.1-22). Paris : Dunod
- Aulagnier, P. (1975). *La violence de l'interprétation : du pictogramme à l'énoncé*. Paris : PUF
- Balier, C. (2005). *La violence en abyme. Essai de psychocriminologie*. Paris : PUF. 2010
- Balier, C. (1996). *Psychanalyse des comportements sexuels violents*. Paris : PUF
- Bick, E. (1968). L'expérience de la peau dans les relations d'objet précoces. trad. fr., Dans Harris, M., Bick, E., Harris-Williams, M., & Pourrinet J. (Ed.), *Les Écrits de Martha Harris et d'Esther Bick* (pp.135-139). Larmor-Plage : Éditions du Hublot. 1998
- Bullinger, A. (2013). Les représentations de l'organisme dans l'autisme, perspective développementale. *La revue lacanienne*, 1(1), 173-177. <https://doi.org/10.3917/lrl.131.0173>
- Chamond, J., Moreira, V., Decocq, F. & Leroy-Viémon, B. (2014). La dénaturation carcérale. Pour une psychologie et une phénoménologie du corps en prison. *L'information psychiatrique*, 8(8), 673-682. <https://doi.org/10.1684/ipe.2014.1252>
- Deleuze, G., Guattari F. (1980). *Mille Plateaux. Capitalisme et schizophrénie 2*. Paris : Éditions de Minuit, coll. « Critique »
- Dolto, F. (1984). *L'image inconsciente du corps*. Paris : Le Seuil
- Englebert, J. (2010). Préliminaire à l'étude de l'univers carcéral. *Psychologie Clinique*, 2(2), pp.136-149
- Englebert, J. (2013). *Psychopathologie de l'homme en situation. Le corps du détenu dans l'univers carcéral*. Paris : Hermann
- Englebert, J. (2019). Enfermement carcéral, imaginaire et pathologie de l'adaptation. *Empan*, 2(2), 22-30. <https://doi.org/10.3917/empan.114.0022>
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard
- Freud, S. (1919). L'inquiétante étrangeté [Das unheimliche]. Traducteurs : Bonaparte, M. & Marty, E. Dans Freud S. (Ed.), *Essais de psychanalyse appliquée* (pp.163-211). Paris : Gallimard. 1933
- Freud, S. (1923). Le moi et le ça. Dans Freud, S. (1981), *Essais de psychanalyse* (pp.255-265). Paris : Payot et Rivages. 2001
- Haag, G. (2009). Place de la structuration de l'image du corps et grille de repérage clinique des étapes évolutives de l'autisme infantile. *Enfance*, 1(1), 121-132. <https://doi.org/10.4074/S0013754509001141>
- Korff-Sausse, S. (2003). Hors norme. Hors temps: L'expérience de la temporalité dans le champ clinique du handicap. *Champ psychosomatique*, 2(2), 57-73. <https://doi.org/10.3917/cpsy.030.0057>
- Le Poulichet, S. (2018a). Espace-temps corporel et symbolisation. *Cliniques méditerranéennes*, 1(1), 79-90. <https://doi.org/10.3917/cm.097.0079>

- Le Poulichet, S. (2018b). *Les poétiques du corps. Actes de naissance en analyse*. Paris : Hermann
- Legendre, C. & Truffaut, J. (2019). Chapitre 15. Traverser le trou noir : L'abord du trauma en art-thérapie chez les auteurs de viols à répétition. Dans : Roland Coutanceau (Ed.), *Sexualités et transgressions : La question de l'altérité* (pp. 159-165). Paris : Dunod
- McDougall, J. (1989). *Théâtres du corps : le psychosoma en psychanalyse*. Paris : Gallimard
- Meltzer, D. (1975). Chapitre IX. La dimensionnalité comme paramètre du fonctionnement mental : sa relation à l'organisation narcissique. Dans Meltzer, D., Bremner, J., Hoxter, S., Weddell, D., Wittenberg, I. (Ed.). *Explorations dans le monde de l'autisme* [Explorations in Autism] (pp.277-296). Traducteurs : Haag, G., Haag, M., Iselin, L., Maufra du Châtelier, A., Nagler, G. Paris : Éditions Payot & Rivages. 2002
- Roussillon, R. (1999). *Agonie, clivage, symbolisation*. Paris : PUF
- Tustin, F. (1985). Le trou noir de la psyché. Dans Tustin, F. (1986), *Le trou noir de la psyché* (pp.55-57). Paris : Editions du Seuil. 1989
- Winnicott, D. W. (1989). La crainte de l'effondrement. Dans Winnicott, D. W. (Ed.), *La crainte de l'effondrement et autres situations cliniques* (pp.205-216). Paris : Editions Gallimard. 2000